

Réunion des ambassadeurs de France de la zone Pacifique

Discours de Monsieur Philippe GERMAIN,
président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 16 mars 2017

Monsieur le haut-commissaire,

Monsieur le sénateur, Monsieur le député,

Madame et Messieurs les ambassadeurs,

Monsieur le vice-Président, Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Lors du Sommet France – Océanie de 2003, Jacques Chirac avait demandé aux leaders du Pacifique de considérer les territoires français comme leur « *interlocuteurs privilégiés* », car selon le président de la République « *qui mieux que les élus d'outre-mer peut comprendre [les] attentes de la région* ».

Dans son discours à l'Élysée en novembre 2015 à l'occasion du dernier sommet France - Océanie, le Président François Hollande indiquait, je cite, que « *la France avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, veut [...] accompagner [les États et territoires du Pacifique], mais ce sont ces territoires [français] qui seront nos représentants* »

En employant ces termes, les deux présidents de la République ayant présidé des sommets France - Océanie reconnaissaient l'importance de nos territoires dans la stratégie régionale diplomatique de la France. Ils entérinaient une réalité institutionnelle en Nouvelle-Calédonie, celle de l'application du principe de souveraineté partagée, fondement de nos importantes compétences internationales et justifiant que nous nous réunissions aujourd'hui pour coordonner nos moyens et nos actions dans la zone.

Je voudrais ce matin adresser mes sincères remerciements à Thierry Lataste, haut-commissaire de la République et Christian Lechervy, secrétaire permanent pour la Pacifique qui ont soutenu le principe de cette réunion.

Cette rencontre doit être l'occasion pour le gouvernement calédonien de vous présenter sa vision de son intégration en Océanie, son projet et ses attentes à l'égard des autorités

de l'Etat. Elle doit à l'arrivée, nous conduire à faire émerger des résolutions de principe ainsi qu'un modus operandi nous permettant d'organiser notre collaboration.

Tel que je m'y suis engagé dans ma déclaration de politique générale devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie le 13 avril 2015, notre gouvernement déploie une véritable stratégie d'insertion régionale, conformément à l'Accord de Nouméa.

Dans cette perspective, nous avons tracé depuis près de deux ans les lignes force de notre politique extérieure. Cette politique repose sur 4 piliers :

Le premier pilier est celui de la coopération multilatérale, emblématique des progrès que nous avons réalisés depuis deux. Nous sommes devenus en 2016 membre à part entière du Forum des îles du Pacifique. Cette étape historique a consacré notre appartenance politique à la famille océanienne. Ce succès diplomatique est le fruit d'une campagne collective, celle de notre gouvernement et du gouvernement polynésien qui avons, chacun dans nos espaces sous régionaux, convaincu nos partenaires du bienfondé de notre pleine accession au FIP. Cette réussite est aussi le fruit d'une forte mobilisation de l'État, que je dois saluer ici une nouvelle fois. Le Sommet France Océanie de novembre 2015, présidé par le chef de l'État, puis le déplacement du premier ministre en avril 2016 en Nouvelle-Zélande, ont été décisifs.

Sur le plan multilatéral, nous avons également en 2016 acquis le statut de membre associé de l'OIF. Il s'agit là aussi d'un progrès important pour la Nouvelle-Calédonie, devenue ainsi membre pour la première fois d'une organisation intergouvernementale mondiale.

Cette adhésion nous oblige, et je souhaite que nos travaux nous conduisent à poser les bases d'une politique partagée de la francophonie dans la région.

Mais notre entreprise n'est pas achevée. Nous présiderons en juillet prochain la conférence bisannuelle de la CPS, qui sera l'occasion de démontrer notre engagement régional à travers l'annonce de différentes initiatives.

Nous poursuivons, aussi, nos échanges avec le FLNKS et les États membres du Groupe Fer de Lance Mélanésien pour prendre toute notre place dans cette organisation sous régionale.

Enfin, nous évoquerons ce matin notre intérêt pour l'UNESCO, une organisation qui accueille déjà en son sein de nombreux PTOM britanniques et néerlandais.

Ces progrès sont une fierté pour notre gouvernement. Ils imposent cependant que nous développons nos compétences et nos moyens opérationnels pour honorer ces nouvelles responsabilités et déployer notre stratégie.

Le deuxième pilier de notre politique régionale est celui de la coopération bilatérale. Dès mon entrée en fonction, j'ai souhaité que nous réactivions notre dialogue politique avec les pays du Pacifique et notamment avec nos voisins.

Cette initiative a été appréciée et soutenue.

Avec notre partenaire le plus proche, le Vanuatu, nous avons été en mesure de déterminer immédiatement le cadre de cette coopération renouvelée. A la demande de Charlot Salwai, premier ministre francophone, nous avons, en premier lieu, décidé de concentrer notre coopération dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la francophonie. Grâce au soutien de l'AFD, nous sommes parvenus en un temps record à financer les premières installations de la future université nationale bilingue du Vanuatu.

En second lieu, nous avons conclu un « *Plan conjoint de coopération que nous vous présenterons à l'occasion de nos travaux* », Il s'agit d'un outil ambitieux et souple, ciblant l'ensemble des domaines dans lesquels nous avons considéré que nos deux pays devaient développer leurs échanges.

En 2016 toujours, nous avons aussi engagé avec nos partenaires Néo-zélandais et Australiens d'intenses discussions, nous rendant dans ces deux pays et décidant, avec leurs gouvernements respectifs, de nous engager dans des cadres de coopération formalisés. Nous avons signé avec le gouvernement néo-zélandais un Plan conjoint de coopération. Notre délégué à Wellington, Yves Lafoy, vous en présentera les grands axes.

Nous nous sommes également entendus avec Canberra pour nous engager dans un format de coopération comparable. Un plan conjoint de coopération pourrait ainsi être signé en 2017, dès la visite à Nouméa d'un membre du gouvernement Australien, au plus tard, en marge de la prochaine conférence de la CPS.

Ce dialogue politique porte déjà ses fruits. Il nous a permis de progresser sur de nombreux plans. Par exemple, l'Australie a pris la décision d'ouvrir son programme de mobilité étudiante sortante « *New Colombo* » à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française. Elle a par ailleurs relancé la procédure d'examen de notre demande d'agrément sanitaire de la viande calédonienne de porc crue. Nous pourrions ainsi lever, d'ici à la fin de l'année, un verrou ancien nous empêchant d'exporter notre charcuterie.

Nous poursuivrons nos efforts en 2017. Je conduirai trois missions dans la zone : Aux Îles Salomon dans la semaine du 14 avril, qui souhaitent que nous réfléchissions sur l'opportunité d'un accord commercial avec le Vanuatu ; à Fidji en juin ; et en Papouasie-Nouvelle-Guinée au quatrième trimestre, qui souhaite notre concours sur la réglementation minière et environnementale.

Cet axe bilatéral doit cependant développer son assise opérationnelle. Notre réseau de délégué devrait être opérationnel en septembre 2018, la loi du pays relative à leur statut ayant été adopté jeudi dernier par le Congrès

Mais nous avons également, Madame et Messieurs les ambassadeurs, besoin de votre concours, que vous puissiez appuyer et relayer notre action, et qu'une place soit réservée à la Nouvelle-Calédonie dans la cadre de votre diplomatie.

Le troisième pilier de notre politique régionale est intrinsèquement lié aux deux premiers. Il s'agit du développement de notre intégration économique dans la zone en privilégiant l'exportation des produits et services calédoniens, la conclusion d'accord en joint-venture en faveur d'un transfert de valeur-ajoutée vers notre territoire et la promotion d'investissements étrangers sur notre territoire.

Pour soutenir cette action, nous avons adopté au gouvernement le 4 octobre dernier le Plan « OSE » (Orientation pour le Soutien à l'Export). Ce plan s'articule autour de trois grandes orientations :

- la mise en œuvre d'une diplomatie économique calédonienne dont je vous ai déjà dit un mot,
- la définition d'une politique publique de l'export, pour inciter, préparer et accompagner les entreprises calédoniennes, avec notamment le soutien à NCTI (New Caledonia Trade & Investment), cluster export,
- et la construction d'une véritable gouvernance publique-privée à travers le *Conseil du soutien à l'export*, piloté par le Service de la coopération régionale.

Dans cette dynamique d'intégration économique, nous devons entrer de plein pied dans la négociation des accords régionaux existants, celui du Groupe Fer de Lance et ceux du FIP, et notamment du PACER + et du MSG-FTA. Ce sera l'occasion de faire-valoir nos spécificités, de défendre nos intérêts, et de faire entendre nos besoins.

S'agissant de l'accord du GFLM, notre adhésion dépendra de la place qui sera faite à la Nouvelle-Calédonie en qualité de négociateur à part entière au sein de l'organisation.

Pour ce qui concerne le PACER +, nous défendrons l'idée que les deux grandes puissances régionales que sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande doivent, à l'instar de l'Union européenne, soutenir le développement économique endogène des petits pays et territoires du Pacifique, et faire des efforts pour atténuer le déséquilibre des échanges commerciaux.

Là encore nous comptons sur l'État pour relayer et appuyer notre position. Nous souhaitons, en parallèle, que la Nouvelle-Calédonie soit associée aux prochaines négociations des accords de libre-échange que l'Union européenne projette de conclure avec nos deux grands voisins. Nous avons d'importants intérêts défensifs et offensifs dans ces négociation et nous souhaitons qu'il soit envisagé que les territoires européens du Pacifique bénéficient d'un dispositif asymétrique favorable, sur le modèle de notre relation avec l'Union européenne.

Justement, notre relation avec l'Union européenne constitue le **quatrième pilier** de notre politique régionale.

Je constate depuis mon entrée en fonction combien l'Union européenne, premier bailleur de fonds international de la région, souffre d'un déficit de visibilité politique dans la zone, notamment face au rayonnement de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, et à la présence de plus en plus marquée de la Chine.

Cette situation peut s'expliquer, selon moi, par :

- un manque de représentation politique qui ne permet pas d'incarner L'Europe ;
- une politique peut-être pas suffisamment lisible qui empêche d'en tirer tous les bénéfices ;
- un FED régional géré par le Forum des Îles du Pacifique ;
- un FED territorial difficilement accessible aux petits territoires ACP.

Après avoir consulté les autorités régionales, françaises et européennes, je suis convaincu que pour mieux valoriser son action, l'Union Européenne pourrait s'appuyer sur ses principaux atouts dans cette région, à savoir la France et ses territoires.

Cette préconisation me semble de surcroit s'inscrire totalement dans la politique européenne en faveur des PTOM, qui encourage l'intégration régionale et le développement économique.

Nous souhaitons ainsi, avec votre soutien, qu'à la faveur des préparatifs de la négociation du futur partenariat UE – Pays ACP, la Commission européenne redonne aux PTOM leur place de têtes de pont des politiques régionales européennes.

La tenue à Nouméa le 27 juillet prochain de la conférence de la CPS en format chefs de gouvernements est à mon sens une occasion idéale de convaincre l'Union européenne d'organiser avec l'ensemble des pays ACP et des PTOM du Pacifique un dialogue à haut-niveau sur cette question majeure. Nous avons d'ores et déjà proposé au Commissaire Mimica de mandater Pascal Lamy, envoyé spécial de la Commission pour la négociation du futur Accord cadre entre l'UE et les ACP.

J'ai la conviction que ce dossier est extrêmement important pour la crédibilité régionale de l'Union européenne, les PTOM d'autres régions du monde partagent ce constat. Je souhaite donc que le président de la Commission européenne puisse être informé de cette réalité et demande officiellement au Quai d'Orsay et à sa représentation à Bruxelles de soutenir cette démarche.

Je voudrais avant de conclure, vous remercier d'avoir accepté notre invitation et de nous permettre de franchir une nouvelle étape dans notre intégration régionale.

Je souhaite que cette réunion aboutisse à la définition d'une véritable « politique partagée » entre l'État et la Nouvelle-Calédonie, intégrant la dimension européenne de cette dynamique.

Nous devons faire évoluer le paradigme de notre action commune en Océanie et je suis persuadé qu'au travers d'une plus grande synergie, de réflexes nouveaux de mutualisation, de concertation et d'information réciproque, nous parviendrons à renforcer notre rayonnement.

Je vous remercie.